

Terres et seigneurs en Donziais
Châtellenie de Donzy

www.terres-et-seigneurs-en-donziais.fr - révision 2 - 10/9/16



Dissimulé dans le val du Sauzay, là où il s'insinue entre la forêt aux Couëts et la forêt d'Arcy, le château de Corbelin passerait presque inaperçu, si deux des tours massives de son ancienne enceinte ne signalaient la sentinelle qui gardait cet accès du Donziais. Mais cette sévérité n'est plus que parade car, après avoir franchi les lignes de peupliers et les eaux vives, c'est avec surprise que l'on découvre l'élégante demeure que la Renaissance a nichée entre les deux autres tours.

Ce château a été construit sur l'emplacement d'une ancienne motte féodale qui était sous la mouvance de l'évêché d'Auxerre et, d'une mention portée au livre des Obits de Sainte-Eugénie de Varzy, il ressort qu'en 1173 Hugues de Gils était seigneur de Corbelin. Il s'agit en fait de **Gilon de La Tournelle** dans la famille duquel le fief demeura jusqu'en 1340.

Entre-temps en 1249, **Geoffroy, seigneur de Corbelin**, avait eu des démêlés avec son suzerain Hugues de Mello, évêque d'Auxerre, pour avoir bâti au préjudice des droits de l'évêché, « *une espèce de forteresse de bois qu'on appelait une bretèche et quelques autres petits édifices qui ressemblaient le château.* » L'évêque l'eut fait démolir sans l'intervention de Mahaut de Courtenay, comtesse de Nevers et d'Auxerre, qui se fit médiatrice entre les deux parties lors d'un accord passé à Coulanges sur Yonne le 31 mai 1249. *On convint que ce qui était bâti resterait tel qu'il était, mais que Geoffroy n'y pourrait rien ajouter ; et, s'il arrivait qu'il bâtît encore quelque chose de nouveau, la comtesse se déclara tenue de le faire détruire.*

Mais la guerre de Cent ans rend caduc l'engagement pris par le seigneur de Corbelin. Louis II, comte de Nevers, qui lutte contre les communes flamandes, autorise les bourgeois de Nevers à relever les remparts de la ville, et ses vassaux à fortifier leurs châteaux pour les protéger des troupes anglaises qui ont envahi la France et parviennent jusqu'au centre ; les tours rondes qui subsistent actuellement au château de Corbelin paraissent dater de cette époque.

En 1426, le fief est aux mains de **Jean Le Duc**, licenciés es Lois, capitaine de Varzy ; puis de 1445 à 1617, il appartient à la famille **Le Muet** dont les représentants tiennent des rangs importants : Hugues est Bailli de Donzy, et Etienne, licencié es Lois, Chanoine d'Auxerre, titulaire de la Pénitencerie de 1537 à 1566, est l'un des plus riches ecclésiastiques de son temps.

En 1619, Corbelin est vendu à la criée (en raison des dettes du dernier Le Muet) à **Edme de Rochefort**, marquis de Pleuvaut et de La Boulaye, conseiller du Roi, capitaine et gouverneur des villes de Vézelay et Avalon, ainsi que des pays du Nivernais et du Donziais limitrophes. Le fief, à cette époque, s'est enrichi d'une forge avec affinerie, marteau, et fourneaux à faire fondre le fer, ainsi que des logements de forgerons, et de cinq domaines.

En 1648, il passe par échanges de terres à **Jacques de Saumaise**, l'un des chefs protestants en Nivernais.

Après avoir été adjugé à **Léonard Le Breton**, contrôleur des Mousquetaires du Roi, dont les descendants sont les derniers seigneurs de Corbelin, et alors que la forge connut une succession d'exploitants, le manoir reviendra au baron **Charles Dupin**, célèbre mathématicien, ingénieur et frère de l'illustre André et du fameux avocat Phillipe.

Edifié au XIV^{ème} siècle sur l'emplacement de l'ancienne motte féodale, le château de Corbelin, de plan rectangulaire, était cantonné de quatre tours rondes que joignaient des courtines. Au nord et à l'est, les murailles et les tours baignaient dans l'eau d'un étang alimenté par une rivière ; directement exposées à d'éventuels assaillants, les tours sud étaient de structure plus puissante.

L'entrée, située à l'ouest, était vraisemblablement défendue par un porche fortifié dominant un pont qui franchissait la rivière, mais il n'en reste plus de trace.

Le château fut complètement remanié par Etienne Le Muet en 1559, à l'époque où il recevait l'évêque d'Auxerre quand celui-ci venait résider dans son château de Varzy. Les courtines furent en partie démolies et un corps de logis, précédé d'une terrasse, fut édifié entre les tours sud.

Ce bâtiment de style Renaissance comporte deux pièces au rez-de-chaussée et deux autres à l'étage dans lesquelles se remarquent des cheminées monumentales à colonnettes. Le rez-de-chaussée offre un plafond à la française et, à l'étage, des corbeaux sculptés en engoulants soutiennent les poutres. Les croisillons des fenêtres ont malheureusement été supprimés au XIX^{ème} siècle.

L'intérieur du bâtiment communique avec celui des tours dont les murs ont deux mètres d'épaisseur et dont les pièces sont carrées. Les deux angles de la façade nord sont flanqués d'échauguettes en surplomb dont le cul-de-lampe figuré est orné de fous.

Au centre du toit, couvert de tuiles brunes et reposant sur une lisse de pierre, s'élève une élégante lucarne aux montants et au fronton moulurés.

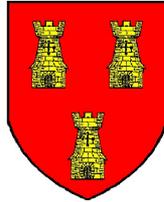
Au début du XVIII^{ème} siècle Léonard Breton fit construire, adossé à la façade sud, un fâcheux bâtiment d'un seul niveau qui vint s'insérer entre les deux tours sud et dans leur alignement.

Percées d'archères et de canonnières, les deux tours nord sont toujours reliées au corps de logis par les anciennes courtines qui ont été remaniées. Ces tours abritent encore des cheminées du XIV^{ème} siècle.

Près de l'étang situé à l'ouest du château, subsistent des vestiges des forges qui étaient encore en activité jusqu'aux environs de 1850.

Suite des seigneurs de Corbelin connus...

Gilon de LA TOURNELLE



En Nivernais : « de gueules à trois tours d'or »

.....

Geoffroy de LA TOURNELLE, sgr de Corbelin en 1249

.....

Jean de LA TOURNELLE, père de

Hugues de LA TOURNELLE¹

Jean LE DUC ?

Sgr de Corbelin (1426), Licencié es lois, capitaine de Varzy

1/ Hugues Ier LE MUET

Achète des terres à Chateauneuf (1329) de Guillaume de Pousset, eyr²



En Nivernais : « D'azur au cygne d'argent, colleté de mesme, au chef d'or chargé de trois roses de gueules »

¹ **Marolles, p. 497**, 1297, Hom. de Hugues de Tornelle, fils de Jean, à cause de Corbelin et des fiefs dépendants

² **Marolles** p. 298

2/ Hugues II LE MUET (1390-1413)³⁴

Bailli de Donzy

D'où :

- *Agnès*
- ***Etienne, qui suit***

3/ Etienne LE MUET

Sgr de Corbelin en pie⁵, brigandinier 1469

X **Marguerite** (...de LA PORTE de TANNAY ?)

4/ Guillaume LE MUET

Sgr de Corbelin, Molin et Maulpertuis⁶

X **Cécile GOUSTE**

5/ Jean LE MUET

X **Catherine de LA TEILLAYE⁷**

6/ Léonard LE MUET⁸

Hom. pour Corbelin 1550-1574⁹ (*et son frère Philibert¹⁰ Le Muet d'Ardeau X Barbe Chapon*).

³ **Marolles** p. 126 : 1413 : acte d'Hugues le Muet, Bailli de Donzy....

⁴ **Marolles p. 280** : 1390 : Hom d'Hugues Le Muet pour le quart du moulin de Mallepertuis

⁵ **Marolles p. 271** : 1464 : Hom. d'Etienne Le Muet pour divers héritages en la Chat. D Donzy ; Et. Le Muet et Marguerite sa femme, demeurant à Varzy, pour la moitié de la terre de Corbelin

⁶ **Marolles p. 275** : 1471 : Hom. de Guillaume Le Muet et Marguerite, vve d'Etienne Le Muet, sa mère, pour la moitié des Sgries de Corbelin, Molin et Maulpertuis

⁷ **Marolles p. 565** : XVIème siècle : Dem Catherine de Tillaye, veuve de Jean Le Muet, pour pie du fief de Corbelin

⁸ **Marolles p. 281** : 1550-1581 : Léonard Le Muet et Philibert soi frère, eysrs, pour les trois quarts de la sgrie de Corbelin, à cause de Donzy, par devant Jean de Morogues, Pdt des Comptes de Nevers

⁹ **Marolles p. 429** : 1544 : Transaction entre Léonard et Philibert le Muet, et demoiselle Jeanne Le Muet

¹⁰ **Marolles p. 285** : 1542 : Philibert le Muet, sgr en pie de Corbelin et de Touffou

7/ André LE MUET (1594)

Porte-manteau de Mgr le Prince de Condé ; aurait été ruiné, Corbelin vendu

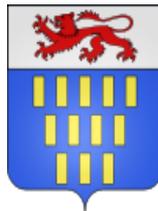
X **Jeanne de CHAMPS** (?)

d'où **Jeanne-Geneviève Le Muet** (+1725 à Auxerre) X Jean Boucher de la Rupelle,
Lt au Baillage d'Auxerre

1617 – Corbelin est vendu à la criée à Edme de Rochefort

Edme de ROCHEFORT-LUCAY (...-1626)

(Rochefort-sur-Nenon près Dôle, Franche-Comté), sgr de Pleuvault, mis de La Boulaye (*fils de Joachim et Françoise de Liveron, lui-même fils de Claude et Catherine de la Magdelaine (cf. fiche Menou), liaison familiale qui l'a sans doute amené à Corbelin*)



X 1578 **Jacqueline de PONTAILLER**



1648 : Corbelin passe (?) à Jacques de Saumaise

1/ Jacques de SAUMAISE

Sgr de Corbelin, Prédefont, Morsin et Villeneuve-la-Cornée, Avocat au Parlement de Paris (*fils de Daniel, receveur des Aydes à Vézelay, et Marie Maulmirey*), protestant



X 1632, Temple de Charenton, **Claude PETIT, sp**

1bis/ Jeanne de SAUMAISE (sœur de Jacques)

X 1631 **Etienne BIGOT**, sgr de la Chouardière (Saint-Palais, 18) (*fils de Paul, d'une famille ancienne d'Echevins de Bourges, et de Marie Le Redde*)



En Berry : « de sable à trois têtes de léopard d'or lampassées de gueules »

2/ Jacques BIGOT, sgr de Corbelin

X v. 1660 **Françoise du CAMP**

D'où Charlotte X 1696 Arçay, 86, Pierre Dujon, sgr de la Rajasse

1695 : saisie par le Duc de Nevers ; adjudication en 1697 d'un ensemble très délabré, à Léonard Le Breton

1/ Léonard LE BRETON, sgr de Corbelin (1652-...)

Eyr, Contrôleur des Guerres à la **Première Cie des Mousquetaires du roi.**



Né en 1652 à Tournois, 45 ; sgr de Corbelin, de Croisille et Villette, avocat en Parlement, secrétaire du marquis de Menars (*Jean-Jacques Charron, beau-frère de Colbert*), Intendant de Paris 1688 ; receveur des tailles en l'élection de Vézelay (au moins en 1697). (*fils de Léonard et Marie Dreux*)

Armes : « D'azur au chevron d'or accomp. en chef de 2 étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent accolé à 3 merlettes de sable posées 2 en chef et une en pointe »

X 1688¹¹ Vézelay, **Madeleine ANTHOINE (1633 Vézelay-...)** (*filie de Pierre Anthoine, avocat en Parlement, Contrôleur du Grenier à sel à Vezelay et Catherine Normand*)

Armes : « D'argent à la cloche d'azur »

D'où :

- **Laurence, qui suit**
- **Jean-Jacques-Léonard, qui suivra**

2/ Laurence LE BRETON « de Corbelin » (v. 1694 Vezelay- ap.1766 St-Pierre-le-Moutier)

X1 Joseph-François de VARENNE de DEMEURS (?), sp

X2 1718 **Jean-Baptiste GASCOING de LAVAUT** (1687-1750), lieutenant général au Baillage de St-Pierre-le-Moutier (*filis de Pierre, de Nevers, et de Marguerite Becquas*) (X1 Marie de Varenne) d'où Jeanne-Françoise X Pierre-François Margat, d'où post.

2bis/ Jean-Jacques-Léonard LE BRETON de CORBELIN

Ecuyer, contrôleur des guerres, contrôleur de la 2ème compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi, receveur des tailles à Vézelay

X **Marie-Elizabeth SAILLOT** +av1740

D'où :

- **Laurence, qui suit**
- *Antoine Léonard, entrepreneur*

3bis/ Laurence LE BRETON de CORBELIN (+ 1816 Arnay le Duc)

X 1744 Vézelay, **Claude-Charles LANGUET** seigneur de Sivry (01) trésorier

¹¹ « Ce jour d'hui dix sept févrvier 1688 a esté célébré **mariage** en cette église par religieuse personne Edmé ANTHOINE prieur de l'abbaye d'Oigny du diocèse d'Authun chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin entre **Léonard BRETON** advocat en parlement fils de defunt Léonard BRETON et de Marie DRIEUX assisté de noble Jehan de DOUAULT? escuyer sr dudit lieu de la Viniere? et de noble Jacques de COURSELLES ... des harats du roy et de Philibert de SAUVAGE? chevalier segienru de Marez? et d'Emon BARON agé de 34 ans après la publication .. à Paris en la paroisse de Saint-Eustache du ... dex deux aultres par msgr l'archevesque de Paris siengé François .. du HARLAY en date du 26.1.1688, d'une part, et damoiselle **Magdeleine ANTHOINE** fille de noble Pierre ANTHOINE esleu à Vezelay et Catherine NORMAND sousb.. .. agée du 24 ans? apres une publication faite à Saint-Pierre et dispence des deux bancs par msgr l'evesque d'Authun signée Gabriel evsque d'Authun en date du douziemme fevrier 1688 et plus ... assusté de son père et noble Gabriel ANTHOINE receveur des tailles de Vezelay, de Mtre André ANTHOINE chanoine à Vezelay, de Mtre Guillaume de BAIR? curé de Montelhot? et Mtre Charles GAUREDAN curé de ..? »

particulier des Etats de Bourgogne au bailliage d'Arnay le Duc (*fils de Charles, ancien secrétaire du Roy près le Parlement de Bourgogne et lieutenant civil au bailliage dudit Arnay le Duc et de feu dame Elizabeth-Marie Lesage*)



En Bresse : « d'azur au triangle équilatéral, cléché et renversé, d'or, chargé sur les angles de trois molettes de gueules »

D'où :

- Madeleine X Claude Espiard, sgr de Clamerey, d'où post.
- Jeanne X Louis d'Huvé, sp
- Hubert Charles X Louise Franboise de Balay, d'où post.
- Anne X Louis Quarré de Château-Regnault d'Aligny, sp
- Madeleine Charlotte X Claude Marie Quarré, d'où post.

Aucun d'eux ne paraît avoir pris la suite à Corbelin...

Corbelin (manoir et forge) est acquis par Pierre Auguste Lemoine

1/ Pierre Augustin LEMOINE, Maître de forges à Corbelin

X v. 1800 à Entrains, **Anne Marie DUPIN** (v. 1780) (*peut-être une fille de Charles André, et la sœur de Charles qui suit... ?*)

2/N. LEMOINE

X v. 1825 **Auguste GILLOT**, ingénieur¹², Maître de Forges ¹³

Charles DUPIN (1784 à Clamecy-1873 id.)

Premier baron Dupin (1824) pair de France, député, ministre, membre de l'Institut (*fils de Charles André, magistrat, député sous le Directoire, et de Catherine Dupin ;*

¹² Auteur de : « Carbonisation du bois, et emploi du combustible dans la métallurgie du fer » (Lacroix, 1873)

¹³ Actionnaire de la Société de Crédit Foncier de Nevers, créée par décret de Louis-Napoléon en 1852

frère d'André, dit Dupin l'Ainé) reprend Corbelin – sans doute par héritage des Lemoine-Dupin - vers 1840



X v. 1831 Rosalie JOUBERT-TOUTAIN, d'où post.

Pierre Charles François Dupin est issu d'une famille de trois fils, dont l'aîné, *André Dupin*, sera un avocat et un homme politique de tout premier plan sous la *monarchie de Juillet* et le benjamin, *Philippe Dupin*, également avocat et homme politique. Ils sont fils de *Charles-André Dupin* (1758-1843), magistrat et député au *Conseil des Anciens* sous le *Directoire*, puis au *Corps législatif* sous le *Consulat*, et de sa lointaine cousine Catherine Agnès Dupin.

Charles Dupin entre major à l'*École Polytechnique* en 1801. Remarqué par *Monge* et *Carnot*, il découvre dès 1802 les courbes du second degré à foyers réciproques. Il sort de Polytechnique en 1803 comme *ingénieur naval* du corps du *Génie maritime*. La guerre entre la *France* et le *Royaume-Uni*, après la rupture de la *paix d'Amiens*, l'appelle d'emblée à une grande activité : il concourt aux travaux de la grande flottille de la *Manche*, à la création du vaste arsenal d'*Anvers*, où il dirige 400 ouvriers militaires, aux travaux de *Gênes* et à ceux des forts de *Hollande*.

Dans le même temps, il poursuit ses recherches mathématiques, notamment dans le domaine de la *géométrie différentielle*, et crée la théorie de la courbure des surfaces (*théorème de Dupin*), les notions d'indicatrice et de tangentes conjuguées, et applique ces découvertes à la construction des vaisseaux de guerre et à la conception des fortifications.

Appelé à *Toulon* pour concourir au relèvement de la marine française après la *bataille de Trafalgar*, il est envoyé à *Corfou* auprès de l'*amiral Ganteaume*, nommé commandant des flottes de la *Méditerranée*, à bord de la première escadre qui part de France à destination des *îles ioniennes*. Dès son arrivée, il parvient à réparer en cinq jours le vaisseau amiral, qui avait perdu des mâts supérieurs dans une violente tempête, tandis que les basses vergues étaient brisées. Cette célérité permet à l'escadre française de cingler rapidement vers Toulon en échappant à la croisière anglaise. À sa demande, Dupin reste à Corfou où il prend la responsabilité de l'arsenal et séjourne de 1808 à 1811. Il participe à la fondation de l'*Académie ionienne* (1808) et en devient le secrétaire pour la langue française. Il y prononce des discours remarquables sur l'instruction publique et sur la rénovation du peuple grec, et provoque l'ouverture de cours publics et gratuits, professés par les membres de l'Académie, et se charge lui-même de la chaire de mécanique et de physique. Il fait découvrir au jeune *Giovanni Carandino*, qui deviendra doyen de mathématiques de l'Académie, les mathématiques modernes et l'esprit de l'école d'analyse française. Ce dernier traduira en grec les ouvrages

fondamentaux de cette école, et sera le formateur de toute une jeune génération d'analystes grecs. On peut donc voir en Dupin celui qui a apporté les mathématiques modernes en Grèce.

Il rentre en France en 1811 par l'*Italie*. Sur le chemin du retour, une fièvre épidémique le retient pendant quinze mois. Il occupe sa convalescence à rédiger de nombreux mémoires de géométrie qu'il dédie à Monge et qu'il présente à l'*Institut de France*.

En 1813, il établit le musée maritime de *Toulon*, qui sert de modèle à de nombreuses institutions similaires, et fait restaurer les sculptures navales de *Pierre Puget*.

Il se trouve à Toulon lors de la *Première Restauration* en 1814 et fait paraître un mémoire dans lequel il réclame des institutions représentatives et fait l'éloge de *Lazare Carnot* et de *Lanjuinais*. Après la publication de l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire de 1815*, il reprend la plume pour faire connaître son opinion à ce sujet puis, à la nouvelle de la *défaite de Waterloo*, fait imprimer le programme d'une Pompe funèbre à célébrer en l'honneur des guerriers français morts pour défendre la Patrie, qu'il conclut par cet appel : « L'Europe nous regarde avec inquiétude au milieu même de nos revers ; car le lion blessé dans la retraite fait encore pâlir l'avidé chasseur. Relevons notre tête au milieu du danger ; bandons la plaie qui saigne encore dans nos cœurs, et revolons aux combats, s'il ne nous est pas donné d'obtenir la paix avec honneur. » La proclamation est signée : « Ch. Dupin, capitaine du génie maritime, correspondant de l'Institut de France ».

Lorsque l'autorité supérieure a ordonné à toutes les troupes qui devaient défendre *Lyon* de passer sur la rive gauche de la *Loire*, Dupin conduit le corps qu'il commandait à *Vicq-sur-l'Allier*. Dévoué à son protecteur, Carnot, il proteste contre l'ordonnance qui le proscrivait, offre de le défendre devant les chambres au cas où elles seraient appelées à le juger et rédige une défense préjudicielle, qui restera d'ailleurs inédite à la demande de Carnot lui-même.

Bientôt appelé à prendre la direction des travaux de l'arsenal de *Dunkerque*, il est autorisé par le gouvernement, en 1816, à faire un voyage d'étude en *Grande-Bretagne*. Il voulait consigner « l'ensemble des faits étudiés chez un peuple fameux par ses prospérités, afin d'appeler notre patrie à des prospérités pareilles et plus grandes encore. [...] Six fois j'ai parcouru les Îles Britanniques, pour visiter les arsenaux et les ports, les fleuves et les canaux, les monuments et les fabriques. » Il se livre à une enquête approfondie sur les grands arsenaux britanniques et recueille les éléments d'une étude intitulée *Force militaire de la Grande-Bretagne*, dont le gouvernement prend ombrage en raison des opinions libérales que l'auteur y exprime : l'ouvrage est déféré par le ministre de la Marine au conseil des ministres et censuré. Charles Dupin, ayant protesté contre cette décision, tombe en disgrâce pendant près de quatre ans.

Le gouvernement se ravise et le nomme officier de la *Légion d'honneur*. Il entre à l'*Académie des sciences* en 1818 et *Louis XVIII* le fait *baron* en 1824.

En 1819, Dupin reçoit pour mission de délivrer « un enseignement public et gratuit pour l'application des sciences aux arts industriels ». Il crée alors la première chaire d'enseignement de mécanique appliquée aux arts au *Conservatoire national des arts et métiers*, où il enseignera la mécanique jusqu'en 1854.

Il fait de nouveaux voyages en Angleterre, effectue des recherches sur les applications de la *statistique* et publie des Mémoires sur la marine et les ponts et

chaussées, un Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Gaspard Monge et un traité de Géométrie appliquée aux arts (1824) qui, avec son enseignement, portent au plus haut point sa réputation de savant et de vulgarisateur.

Élu député par le 2^e arrondissement électoral du *Tarn (Castres)* le 17 novembre 1827 par 272 voix sur 504 votants et 638 inscrits contre 222 à M. de Lastours, député sortant, il prend place dans les rangs des libéraux, sans jamais interrompre ses activités scientifiques, et fait ses débuts à la tribune en justifiant la célèbre épithète de « déplorable » appliquée au cabinet *Villèle* par le tableau des savants, des artistes et des gens de lettres privés de leurs emplois ou de leurs pensions sous ce ministère. Il obtient même que soit restituée au mathématicien *Legendre* la pension qu'il avait reçue de *Napoléon I^{er}* et qui lui avait été retirée.

Après avoir refusé la place de directeur des Arts et Manufactures, Dupin introduit dans les débats parlementaires l'utilisation des statistiques, présentant par exemple à ses collègues une exposition des effets de la *loterie* dans les différentes parties de la France. Il intervient fréquemment dans les débats relatifs à la marine, aux routes, ponts et canaux. Il s'affronte vivement, à propos du budget de la marine, avec le rapporteur, *Georges Humann*, et avec le ministre, et devient lui-même rapporteur de ce budget en 1830. Pendant la session de 1829, il prononce un discours remarqué sur la composition et l'élection des *conseils généraux*. Dans le débat sur le budget, il est le premier à proposer, mais sans succès, une enquête sur le monopole des tabacs. Partisan du blocus d'*Alger*, il opine pour que la France prenne rapidement l'offensive.

Au printemps de 1830, il est au nombre des députés qui signent l'*adresse des 221* contre le ministère *Polignac*. Après la dissolution de la Chambre, il est violemment combattu par les *ultras* et ne parvient pas à reconquérir son siège de député à Castres le 23 juin. Mais il rentre à la Chambre comme député du X^e arrondissement de Paris dès le 12 juillet par 366 voix sur 530 votants contre 164 au baron *Leroy*, ancien député de l'arrondissement⁵. Il fait partie de la commission de douze députés qui, au soir du 30 juillet, se rend auprès du *duc d'Orléans* au *château de Neuilly* afin de lui notifier la délibération l'appelant à la lieutenance générale du royaume.

La Carte figurative de l'instruction populaire de la France publiée par Charles Dupin en 1826 est la première *carte choroplèthe* de l'histoire.

Sous la *monarchie de Juillet*, Charles Dupin siège avec le *tiers parti*, dont son frère aîné est la principale figure. Il ne cesse de prendre la part la plus active aux travaux de la *Chambre des députés*. Commissaire et rapporteur de la loi relative à l'organisation de la *garde nationale*, rapporteur de la commission des routes et canaux, de la loi sur les céréales, etc., il est nommé *conseiller d'État* et membre du *conseil d'Amirauté*, et promu commandeur de la Légion d'honneur. Il devient membre de l'*Académie des sciences morales et politiques* lors de son rétablissement en 1832.

Il défend le budget de 1832 en qualité de commissaire du gouvernement et, nommé cinq fois membre de la commission des finances et quatre fois rapporteur du budget de la marine, il participe aux discussions sur l'avancement, sur les cadres et sur les pensions des officiers des armées de terre et de mer. Se rapprochant de plus en plus des conservateurs, il défend le clergé, opinant pour le maintien d'un *évêché* dans chaque département et revendiquant pour la France la participation à la nomination des *cardinaux*.

Réélu député le 21 juin 1834, il devient, le 14 novembre, un éphémère *ministre de la Marine et Colonies* dans le *ministère Maret*, dit aussi le « ministère des trois

jours ». Pendant cette brève période, il trouve le temps d'instituer un prix pour le progrès le plus marquant de l'application de la vapeur à la marine militaire, doté d'une récompense de 6 000 francs.

Après ce passage au gouvernement, il reprend la rédaction du rapport général dont il a été chargé par le jury de l'exposition de 1834. Son bref passage au ministère l'avait contraint de se représenter devant ses électeurs qui lui avaient renouvelé leur confiance le 8 décembre 1834.

Dans la session de 1836, à l'occasion de la discussion de la loi sur les douanes, il se montre opposé à la liberté commerciale absolue. L'année suivante, il fait rejeter un certain nombre d'amendements au projet de loi qui prescrit le versement à la *Caisse des dépôts et consignations* des fonds des caisses d'épargne.

Le 8 octobre 1837, Charles Dupin est nommé *pair de France*. Il continue de se montrer très actif à la Chambre haute, où il se fait remarquer par son rapport sur les *monts-de-piété*, par son discours sur le projet de loi concernant les transactions commerciales entre la métropole et ses colonies, par sa participation à la discussion du projet de loi sur l'état-major de l'armée, par son intervention dans les débats animés auxquels donne lieu la proposition de *Mounier* tendant à modifier l'organisation de la Légion d'honneur, par ses rapports sur le *travail des enfants* dans les manufactures, sur les crédits extraordinaires de la marine, sur l'Algérie, etc.

C'est également en 1837 qu'il publie son traité sur les Forces productives et commerciales de la France, où il introduit la ligne *Saint-Malo-Genève* comme symbole de la dualité entre la France industrielle et urbaine du Nord-Est, et la France agricole et rurale du Sud-Ouest. Depuis, ce clivage traditionnel s'est ancré dans les consciences, de sorte que l'historien *Pierre Nora* considère cette ligne imaginaire comme un « lieu de mémoire ».

À la Chambre des Pairs, il défend à la tribune le *maréchal Bugeaud*, que ses adversaires politiques avaient très vivement attaqué, et soutient jusqu'au bout la monarchie de Juillet, qui l'avait élevé à la dignité de *grand officier de la Légion d'honneur* le 27 avril 1840.

Après la *Révolution de 1848*, une élection partielle le fait entrer à l'Assemblée constituante en *juin 1848*, trois vacances s'étant produites dans le département de la *Seine-inférieure*. Il est l'un des plus ardents membres de la majorité de droite, avec laquelle il vote constamment. Il fait partie, le 28 juin, de la commission qui propose la suppression des *ateliers nationaux*. Lors de la discussion de la constitution, il se prononce fortement en faveur du *bicamérisme*. En maintes occasions, il est, contre les *socialistes*, l'organe des sentiments conservateurs de la majorité de l'assemblée : un de ses discours, relatif à la question sociale, sera d'ailleurs imprimé à 20 000 exemplaires sur la décision de celle-ci.

Le département de la *Seine-Inférieure* le renvoie à l'Assemblée législative le 13 mai 1849. Il vote constamment avec les monarchistes : pour l'*expédition de Rome*, la *loi Falloux* sur l'enseignement, la limitation du *suffrage universel*. Il siège au sein de la *Commission sur l'assistance et la prévoyance publiques* présidée par *Thiers*.

Au lendemain du *coup d'État du 2 décembre 1851*, il se tient quelques jours à l'écart puis se rallie pleinement à *Napoléon III*, qui le nomme *sénateur du Second Empire* le 26 janvier 1852. Au *Sénat*, il prend la parole dans la plupart des grandes discussions économiques, politiques et religieuses.

Sous le *Second Empire*, il est tour à tour secrétaire, vice-président et président des expositions de l'industrie et, en 1851, président du jury français envoyé par le ministre du Commerce à l'*Exposition universelle de Londres*.

Il quitte la vie publique après 1870, à l'âge avancé de *86 ans*, et **meurt trois ans plus tard le 18 janvier 1873**.

Le baron Charles Dupin serait le modèle du chevalier *Auguste Dupin*, le détective créé par *Edgar Poe*, qui en a fait le héros de trois nouvelles : *Double assassinat dans la rue Morgue*, *La Lettre volée* et *Le Mystère de Marie Roget*.
